



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

tribunaux

Question écrite n° 70375

Texte de la question

M. Jacques Cresta appelle l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice sur l'affichage dans l'ensemble des salles d'audience des tribunaux français de la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen. Ce texte fondateur de notre Constitution auquel la France doit son statut de « Patrie des droits de l'Homme » a toute sa place dans l'enceinte des tribunaux, là où se dit la loi et où se défendent les droits. Son affichage permettrait d'y réaffirmer les valeurs républicaines aux yeux de tous. C'est la raison pour laquelle il lui demande de bien vouloir examiner la possibilité d'affichage de la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen dans toutes les salles d'audiences des tribunaux français. En conséquence il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles sont les intentions du Gouvernement.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Cresta](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70375

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 décembre 2014](#), page 10022

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)